Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 071-217104637-20260917-2026050-DE

SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

N° 2026-050

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du jeudi 17 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Etaient présents : CHANUT Jean-Luc, LAMBOROT Cécile, NICOLAS Sylvain, CORRE Michelle, BASSEUIL Roland, CORRE Maryline, DELORME Marie-Ange, DESCHAMPS Nataliia, FENZL Lucas, FOURCAUD Valérie, GROUILLER Marie, PLACE Julien, SADOIT Fabien, VERMOREL Christophe **Étaient absents excusés** : NICOLAS Anthony, ayant donné pourvoir à NICOLAS Sylvain **Secrétaire de séance** : LAMBOROT Cécile **Secrétaire Générale de Mairie** : BONNETAIN Ingrid	Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents :14 Date de convocation : 08/09/2026

OBJET : Délibération relative à la désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions des articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance.

Après délibération, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Madame LAMBOROT Cécile comme secrétaire de séance.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 17 septembre 2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT,

MAIRIE DE ST-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF ★ 71740 ★